

MAJ. 2024

# Le CESU Déclaratif et Préfinancé



Un outil complet au service  
du micro-entrepreneur





## CESU MICRO-ENTREPRENEUR

### Les deux types de CESU



Le CESU (Chèque Emploi Service Universel) est un moyen de déclaration mis à disposition des particuliers qui emploient des salariés ou des prestataires de services pour leurs besoins ménagers. Il en existe deux types :



Le CESU déclaratif qui consiste à déclarer les heures effectuées chaque mois par un employé salarié à domicile.



Le CESU Préfinancé qui est disponible auprès de l'employeur ou du comité d'entreprise. Pour les encaisser, il faut aller sur le site CRCESU.



### Le CESU Déclaratif

Un salaire pour le micro-entrepreneur

Le micro-entrepreneur ne peut pas accepter de CESU Déclaratif (ou bancaire). Ce titre ne s'adresse qu'à un salarié.

Toutefois, le micro-entrepreneur a la possibilité d'être également salarié, en complément de son activité indépendante. Il y a alors cumul d'activités.

Dans ce cas, au titre de cette activité salariée, il peut être payé avec des CESU déclaratifs.

**La rémunération ainsi perçue ne rentre pas dans le calcul du chiffre d'affaires de sa micro-entreprise.**



### Le CESU Préfinancé

Du CA pour le micro-entrepreneur

Le micro-entrepreneur peut accepter un CESU Préfinancé. Toutefois, pour pouvoir être payé en titres CESU Préfinancé, il va devoir respecter trois conditions :

- Proposer des prestations de services à la personne (SAP) à des particuliers.
- Être agréé ou avoir fait la demande d'agrément obligatoire ou d'autorisation pour pouvoir exercer certaines activités.
- Être affilié au Centre de remboursement du chèque emploi service universel (CRCESU).





# Le Chèque Emploi Service Universel CESU

Le CESU ne permet de financer que des activités de service à la personne (SAP). Il y en a 26, définies par l'article D. 7231-1 du Code du travail. L'exercice de ces activités peut être soumis à l'obtention d'un agrément ou à l'obligation d'une déclaration à faire auprès des services de l'État ou encore d'une autorisation délivrée par le département.

Les services à la personne finançables en CESU sont les suivants :

- La garde d'enfants (au domicile ou en dehors)
- Le soutien scolaire
- La préparation de repas à domicile (y compris le temps passé à faire les courses)
- L'activité de garde-malade (hors soins médicaux)
- La garde et la surveillance temporaire au domicile
- La garde d'animaux de compagnie (y compris la promenade). Cette activité est uniquement destinée aux personnes dépendantes.
- L'accompagnement de personnes dépendantes en dehors de leur domicile (y compris la conduite de leur véhicule personnel).
- Les frais de transport en taxi, pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.
- L'entretien de la maison et travaux ménagers
- Le petit bricolage
- L'entretien de jardins
- L'assistance administrative et/ou assistance informatique.



# Le CESU déclaratif et préfinancé



## Le CESU Déclaratif

### Caractéristiques

Il est également appelé CESU bancaire. Il permet de déclarer la rémunération d'un employé salarié à domicile.

Il existe uniquement sous une forme dématérialisée et simplifie les démarches administratives des particuliers-employeurs (déclaration des salaires, paiement des cotisations sociales et établissement des fiches de paie).

Les particuliers ont également un avantage fiscal conséquent puisqu'ils bénéficient d'un crédit d'impôt de 50% sur les salaires versés.

Le particulier-employeur doit adhérer par internet, au [Centre national du Cesu](#). Il a également la possibilité de le faire en écrivant au Centre national du Chèque emploi service universel, 63 rue de la Montant 42961 Saint-Etienne Cedex 9.



## Le CESU Préfinancé

### Caractéristiques

La loi de finances 2024 (loi n° 2023-1322 du 29/12/2023) modifie l'article L.7232-1-2 du Code du travail. **Le micro-entrepreneur est dispensé d'exercer une activité exclusive si le chiffre d'affaires des activités secondaires est inférieur à 30% du CA total sur l'année civile précédente.**

Il est également appelé titre CESU. Le CESU préfinancé est un chèque nominatif avec un montant prédéfini. Il permet de rémunérer un service à la personne avec le paiement d'une facture d'une association ou d'une entreprise prestataire de services.

**Le micro-entrepreneur dans le service à la personne peut être payé avec un CESU Préfinancé si la prestation est effectuée dans le cadre de son activité indépendante.**

Le paiement de la prestation peut se faire en tout ou partie par le CESU Préfinancé.

Il est délivré par un organisme financeur : employeur privé ou public, mutuelle, collectivité territoriale, comité d'entreprise, etc.

Il est financé en totalité ou en partie par l'organisme qui l'a délivré. À l'image des tickets restaurants, le CESU Préfinancé se présente sous la forme d'un chèque au montant prédéfini et avec une date de validité. Au-delà de cette date, le CESU ne pourra plus être utilisé ni encaissé.

# Le CESU préfinancé pour le micro-entrepreneur



## Le CESU Préfinancé

### Comment se faire payer ?



Le micro-entrepreneur qui accepte de se faire payer en CESU Préfinancé ne peut pas appliquer de coûts supplémentaires sur ses factures au motif des frais de dépôt de CESU.



1

La première démarche du micro-entrepreneur va consister à s'inscrire au CRCESU. Pour cela, il va lui suffire de télécharger le dossier d'inscription, disponible sur le site internet du [Centre de Remboursement CESU](#) et de le compléter en joignant les pièces justificatives suivantes :

- ➔ Un RIB,
- ➔ Un avis de situation SIRENE ou un extrait du RNE,
- ➔ La déclaration de début d'activité : PO CMB Auto-entrepreneur,
- ➔ Et éventuellement une copie de l'agrément.

Ces démarches peuvent être faites en ligne ou par courrier.

2

Dès que son dossier est validé, le micro-entrepreneur reçoit les documents suivants :

- ➔ Sa carte d'affilié,
- ➔ Son numéro d'Affiliation National (NAN) qu'il aura à mentionner sur ses factures,
- ➔ Son code d'accès au compte sur le CRCESU,
- ➔ Des bordereaux de remise des CESU.

3

Dès lors, il peut commencer à être payé en CESU Préfinancé. Pour les encaisser, le micro-entrepreneur dispose de plusieurs possibilités :

- ➔ Procéder au dépôt des CESU directement sur le site du CRCESU (dématérialisation),
- ➔ Envoyer les CESU par voie postale, accompagnés du bordereau de remise,
- ➔ Déposer les CESU à sa banque, en les endossant comme un chèque bancaire.

Le délai de paiement des CESU varie entre 7 et 21 jours.

**UPSME**

LE TRAIT D'UNION  
DES MICRO-ENTREPRENEURS